

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu sommaire**

**SEANCE du 13 novembre 2020**

14 conseillers présents

**INDEMNITES DES ELUS - DELIBERATION « ANNULE ET REMPLACE »**

M. le Maire explique que la délibération prise le 8 juin 2020 est erronée.

Suite à son annulation, il propose de la remplacer en fixant les indemnités de fonction inférieures au barème maximum, soit à 31% pour lui-même et 8.25% pour les adjoints.

Délibération adoptée à l'unanimité

**AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 - DELIBERATION « ANNULE ET REMPLACE »**

M. le Maire explique que la délibération prise le 23 juin 2020 est erronée. Il indique les tableaux mentionnés dans la délibération d'origine:

Section Investissement :

	DEPENSES	RECETTES
002 Résultat assainissement		271 320,06 €
1068 Reversement à CCPDA	67 830,02 €	
146/2188 Programme achat de matériel	103 000,00 €	
148/2188 Programme travaux divers	100 490,04 €	
<b>TOTAL</b>	<b>271 320,06 €</b>	<b>271 320,06 €</b>

Section Fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES
001 Résultat assainissement		45 326,77 €
678 Reversement à CCPDA	11 331,69 €	
61521 Entretien de terrain	15 000,00 €	
61551 Entretien de véhicules	15 000,00 €	
6182 Documentation générale	1 000,00 €	
6288 Services extérieurs	2 000,00 €	
6456 Versement au FNC du supplt familial	995,08 €	
<b>TOTAL</b>	<b>45 326,77 €</b>	<b>45 326,77 €</b>

Les erreurs se situent :

- compte 001 qui correspond au résultat section d'investissement (et pas fonctionnement).
- compte 002 qui correspond au résultat section de fonctionnement (et pas investissement).

Il propose de délibérer dans ce sens :

Section Investissement :

	DEPENSES	RECETTES
<b>001 Résultat assainissement</b>		271 320,06 €
1068 Reversement à CCPDA	67 830,02 €	
146/2188 Programme achat de matériel	103 000,00 €	
148/2188 Programme travaux divers	100 490,04 €	
<b>TOTAL</b>	<b>271 320,06 €</b>	<b>271 320,06 €</b>

Section Fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES
<b>002 Résultat assainissement</b>		45 326,77 €
678 Reversement à CCPDA	11 331,69 €	
61521 Entretien de terrain	15 000,00 €	
61551 Entretien de véhicules	15 000,00 €	
6182 Documentation générale	1 000,00 €	
6288 Services extérieurs	2 000,00 €	
6456 Versement au FNC du supplt familial	995,08 €	
<b>TOTAL</b>	<b>45 326,77 €</b>	<b>45 326,77 €</b>

Délibération adoptée à l'unanimité

### **DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CLECT**

M. le Maire fait part au conseil municipal de la demande de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche de désigner un représentant pour la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), et il propose sa candidature.

Délibération adoptée à l'unanimité

### **OPPOSITION AU TRANSFERT DU PLU ENTRE PLUi**

La loi ALUR de 2014 a rendu obligatoire le transfert de la compétence PLUi aux communautés de communes et communautés d'agglomération, dans un délai de 3 ans après la publication de la loi, sauf opposition d'au moins 25% des communes, représentant 20% de la population.

M. le Maire explique qu'au niveau communal, il semble inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence PLUi, et propose le report.

Délibération adoptée à l'unanimité

### **VALIDATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX ONF 2020-2039**

M. le Maire indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale de Lens-Lestang établi par l'Office National des Forêts pour la période 2020-2039, projet qui comprend :

- L'analyse de l'état de la forêt,
- Les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune,
- Un programme d'actions où sont définies les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

Délibération adoptée à 12 voix pour et 2 abstentions.

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES**

M. le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2020 :

Associations attributaires	Montants alloués
SOU DES ECOLES	2000.00 €

Délibération adoptée à 11 voix pour et 3 abstentions.

Associations attributaires	Montants alloués
FNACA	150.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA VALLOIRE	350.00 €
CHORALE DU FA PERCHE	100.00 €
LES AMIS LENSELOIS	100.00 €
SI'LENS	100.00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	100.00 €
HAKRO	100.00 €
BIBLIOTHEQUE	455.50 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE DE BEAUREPAIRE**

Suite à la crise sanitaire, le Secours Populaire a du faire face, en même temps, à la baisse d'activité et à l'augmentation du nombre de personnes accueillies, dont plusieurs familles de Lens-Lestang, et sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention. M. le Maire propose de leur verser une subvention exceptionnelle de 300 € pour l'année 2020.

Délibération adoptée à 13 voix pour et 1 abstention.

### **SUBVENTION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE LA RESISTANCE COMITE DROME NORD (ANACR26)**

M. le Maire explique l'objet de l'A.N.A.C.R.26 de perpétuer la mémoire et l'esprit de la Résistance en transmettant aux générations présentes et futures avec des manifestations patriotiques, des activités publiques telles que des conférences et des expositions, et en particulier auprès des scolaires. Cette association sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention. Il propose de leur verser 50 € pour l'année 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **SUBVENTION AU PROFIT DES COMMUNES DES ALPES MARITIMES VICTIMES DES INONDATIONS EN OCTOBRE 2020**

Vu l'ampleur des inondations qui a frappé le département des Alpes Maritimes en octobre 2020, M. le Maire propose d'accorder une subvention de 500 € à l'Association des Départementales des Maires des Alpes Maritimes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ENTREPRISE ORANGE**

M. le Maire propose, pour l'année 2020 de fixer le montant de cette redevance au taux « plafonds » prévus par le décret, soit :

- 30.00 € par kilomètre pour les artères en souterrain
- 40.00 € par kilomètre pour les artères en aérien
- 20.00 € le m<sup>2</sup> d'emprise au sol pour les autres installations,

avec un coefficient d'actualisation de 1,38853 pour l'année 2020, soit un montant total de 674.77 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **HORAIRES DE L'ECOLE**

L'Inspection Académique nous rappelle qu'en 2017 ont été validés les nouveaux horaires de l'école suite à la suppression des Temps d'Activité Périscolaires, et ce pour une durée de 3 ans. Il convient aujourd'hui de choisir de maintenir ou non ces horaires pour la rentrée scolaire de septembre 2021, et ce pour une nouvelle période de 3 ans.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide de conserver ces horaires.

### **PROJET D'ACHAT D'UNE LAME DE DENEIGEMENT**

La personne en charge du déneigement chaque année sur la commune demande de trouver une solution pour déneiger les petites rues, en effet, la lame actuelle appartenant à la commune, ainsi que le tracteur sur lequel est adaptée la lame, sont trop gros pour les ruelles et leur passage abîme les accotements.

Des devis ont été demandés pour une petite lame et un système de relevage adaptable sur le tracteur communal. Reste à savoir comment s'organiserait l'utilisation de ce matériel. Des questions se posent encore et entre autre, nous allons contacter notre assurance.

### **REFECTION DE LA SALLE DE PEINTURE**

Depuis plusieurs années, la grande salle au dessus de la Maison Pour Tous est mise à disposition de l'Association Valloire Loisirs pour l'activité peinture. L'Association nous demande la possibilité de rafraîchir les murs et le sol de cette salle. Elle propose de repeindre les murs avec la collaboration des jeunes du Centre de loisirs. M. le Maire souhaite que la réfection du sol soit assurée par un professionnel, il a demandé 2 devis.

### **RENDEZ-VOUS AVEC UN RESPONSABLE DE LA POSTE**

M. le Maire a rencontré un responsable de la distribution du courrier qui annonce une réorganisation en 2021. Etant donné que les facteurs devront respecter une pause méridienne, il est à la recherche d'un local avec sanitaires qui pourrait être mis à leur disposition. M. le Maire réfléchit à leur proposer la salle de l'ancienne bibliothèque. Il est nécessaire cependant de prévoir quelques travaux auparavant (mise aux normes de l'électricité, remplacement du WC, pose d'un chauffe eau et d'un évier à la place du lavabo), travaux qui auront un intérêt pour d'autres utilisations.

### **TRAVAUX RUE MARION**

Des travaux de mise en sécurité sur la voirie seront entrepris les 18 et 19 novembre : pose de 3 ralentisseurs avec la signalisation appropriée.

### **PANNEAUPOCKET**

Il s'agit d'un système d'alerte et d'information à destination des administrés via une application utilisable sur les téléphones portables. David Baudy se charge d'étudier sa mise en place et son coût.

### **POUVOIR DE POLICE DU MAIRE**

M. le Maire nous fait part de l'arrêté pris par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche refusant le transfert des pouvoirs de police du Maire liés aux compétences acquise par la Communauté de Communes (assainissement, aires d'accueil pour les gens du voyage, voirie et habitat).

**Fin de la séance à 21 heures 30**

**A Lens-Lestang, le 20 novembre 2020**

**François FAURE, maire**



